

Mesure de benzène : bilan 2016

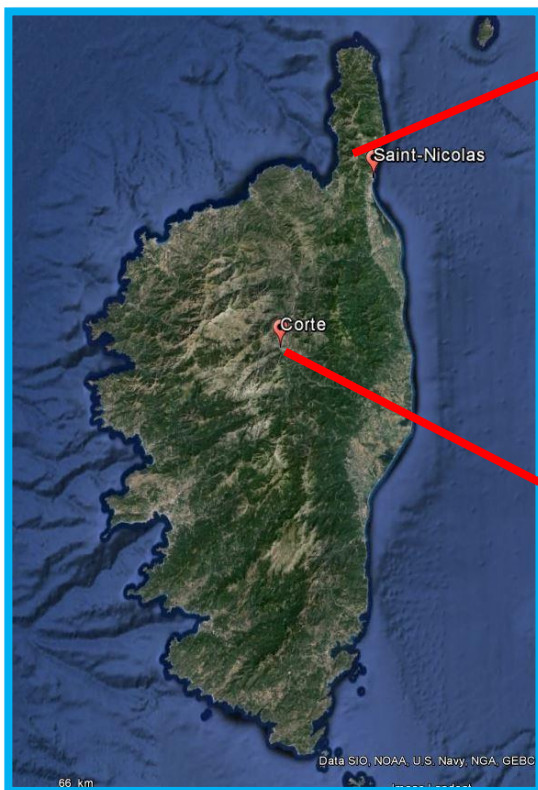
Le benzène : quelles sources ?

Le benzène est un Composé Organique Volatil (COV) incolore, il appartient à la famille des Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques (HAM).

De source anthropique, il provient majoritairement du transport routier via les gaz de combustion. Il est aussi issu de la combustion de matière organique (bois, charbon) et des produits pétroliers. On retrouve le benzène dans de nombreux produits d'importance industrielle (plastiques, fibres synthétiques, solvants, pesticides, colles, peintures...) en tant que matière première. Ainsi il est une source d'émissions également dans l'air intérieur au travers des produits d'ameublement, de construction, de bricolage et de décoration.

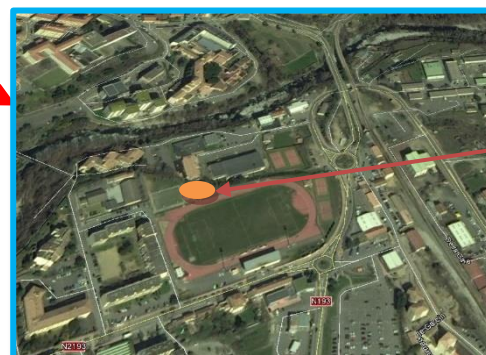
Les incendies de forêt et les volcans sont quant à eux des sources naturelles de benzène.

Le benzène : quels sites de prélèvement ?



Place Saint Nicolas

Bastia



Stade de Corte

Corte

Légende :

 Station trafic

 Station mobile

Le benzène : quelle méthode de mesure ?

Le préleveur pompe l'air au travers d'un tube rempli de charbon actif durant 7 jours consécutifs. Pour chaque saison, 2 prélèvements de 7 jours consécutifs sont réalisés sur chacun des sites. Soit pour Bastia : 14 jours à Giraud puis 14 jours à Saint Nicolas et également pour Ajaccio : 14 jours à Canetto puis 14 jours à la Place Diamant. Ainsi une couverture temporelle d'au moins 14 % du temps sur l'année est assurée.

Les tubes sont analysés ensuite en laboratoire (Laboratoire d'analyses pour la surveillance de l'air interrégional, LASAIR) par chromatographie en phase gazeuse et détecteur à ionisation de flamme.

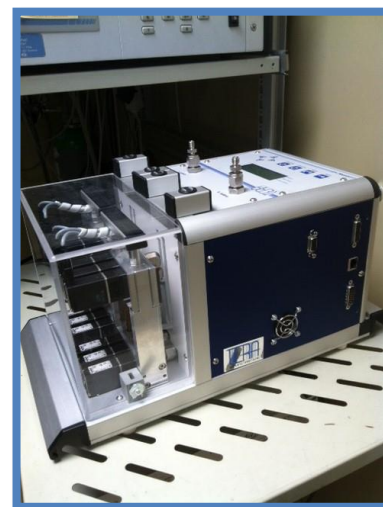


Tableau récapitulatif de la technique de mesure mise en œuvre :

Méthode	Fréquence	Site de mesure
Prélèvement du benzène sur tube au charbon actif	Un prélèvement continu pendant 7 jours toutes les 7 semaines	Alternativement : - Bastia : 1 site Saint Nicolas (station trafic) - Corte : 1 site mobile (rural)

Le benzène : Quels impacts sur la santé et l'environnement ?

- Sur la santé :

Le benzène est classé cancérigène par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) et par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il génère une gêne olfactive, des irritations diverses, une diminution de la capacité respiratoire et des effets mutagènes et cancérigènes.

- Sur l'environnement :

Il contribue à la formation de l'ozone troposphérique et des gaz à effets de serre.

Le benzène : quelle réglementation ?

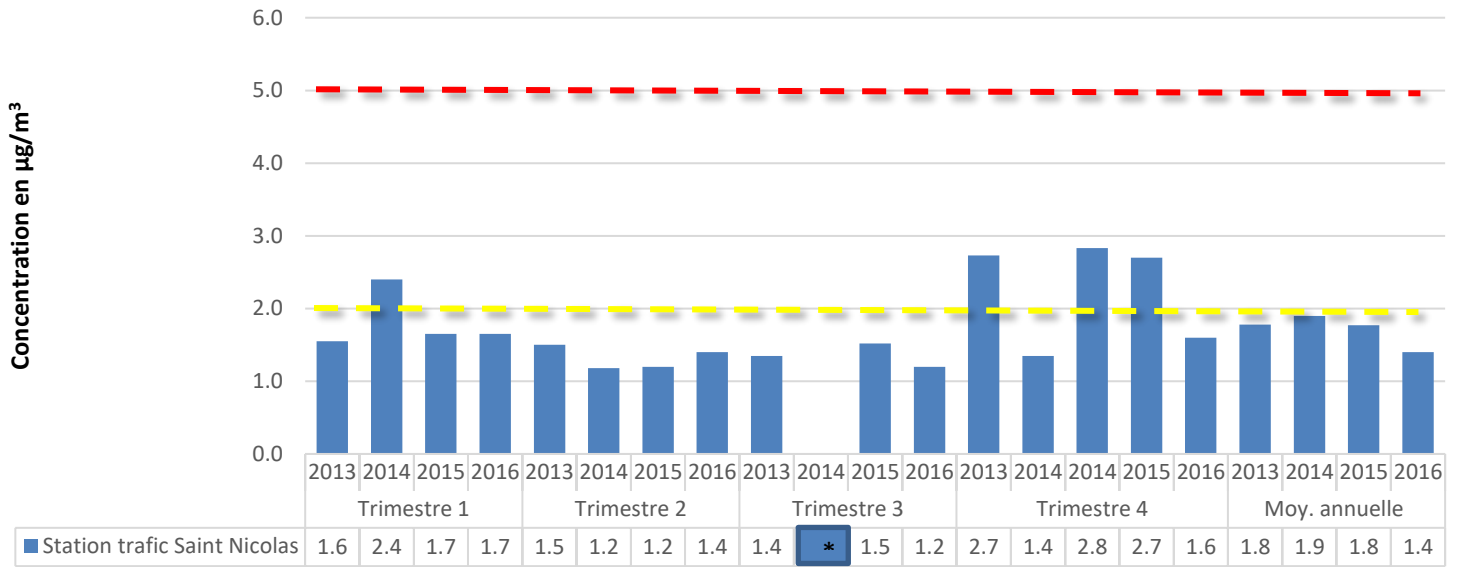
Le benzène est soumis au décret 2010-1250 du 21 octobre 2010.

<p>Objectif qualité : 2,0 µg/m³ en moyenne annuelle civile</p> <p>Valeur limite pour la protection de la santé humaine : 5,0 µg/m³ en moyenne annuelle civile</p>



Résultats :

Evolution trimestrielle des concentrations en Benzène mesurées à Saint-Nicolas



* absence de valeur due à un problème technique, un prélèvement supplémentaire a été ajouté durant le dernier trimestre 2014

Légende :

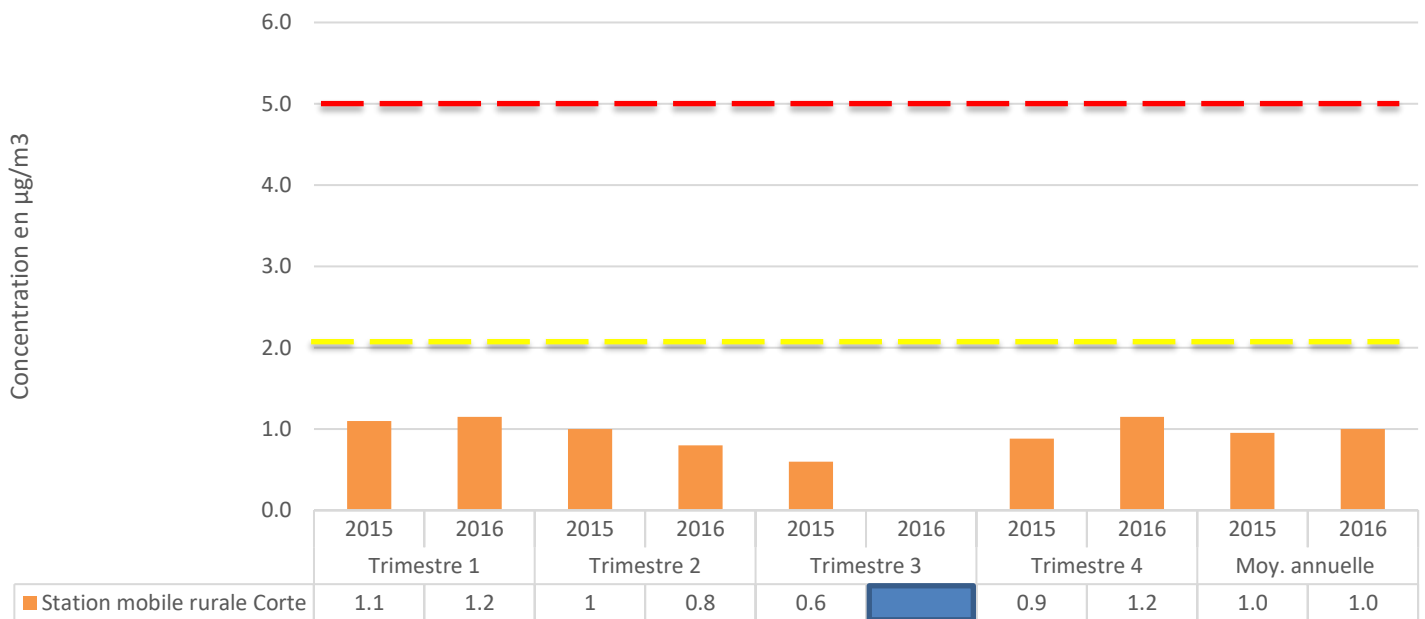


Objectif qualité



Valeur limite pour la protection de la santé

Evolution trimestrielle des concentrations en Benzène mesurées à Corte



Légende :



Objectif qualité



Valeur limite pour la protection de la santé humaine



Observations :

Comme pour les années précédentes il apparaît que les moyennes annuelles des concentrations mesurées en benzène respectent la valeur limite annuelle de 5 ug/m^3 .

De plus, avec des concentrations enregistrées stables et légèrement plus faibles tout au long de l'année, la fluctuation saisonnière présente en 2014 et 2015 sur le site de Bastia n'est plus présente, permettant ainsi aux concentrations de rester en deçà de objectif de qualité de 2 ug/m^3 tout au long de l'année – malgré un respect de cet objectif qualité pour la moyenne annuelle des années passées, certaines valeurs saisonnières pouvaient être supérieures.

Quant au site de Corte, celui-ci présente des concentrations similaires à l'année passée et la moyenne annuelle reste stable par rapport à 2015.